



Ecogeste #7



Économie d'eau

-  Respecter les directives des ports de plaisance, ils sont en capacité de vous guider en fonction de leurs équipements et de vous informer sur les arrêtés de restriction d'eau.
-  Équiper les tuyaux d'un stop-eau, les robinets et installations de réducteurs de débit.
-  Détecter et réparer les fuites d'eau.



ÉCOGESTES
méditerranée

Vivre & respecter la mer au quotidien